Que faire... ? Comment se protéger d'une contamination IBR... ?

- Contrôler régulièrement le troupeau par analyse sérologique.

 Un troupeau négatif depuis longtemps présente une plus grande garantie.
- sans précaution. On doit introduire un animal négatif en anticorps, l'isoler en attendant les résultats d'analyse avant de le mélanger au troupeau, même s'il s'agit d'un prêt.

 Se méfier notamment des retours dans votre exploitation de vos propres animaux. Ces animaux (invendus de marchés, animaux de concours...) sont à isoler comme pour une introduction.

 Contrôle dans les 15 à 30 jours après retour.

Veiller à ne pas introduire d'animal, même temporairement,

- Se méfier de tous les rassemblements d'animaux. Un animal transporté et mélangé à d'autres, s'il est un porteur latent de virus risque justement de le réexcréter à cette occasion.
- Se protéger des mélange d'animaux avec les cheptels voisins.

 (clôture électrique par exemple). En cas de prêt de matériel

 (cage, bétaillère...) bien désinfecter avant chaque utilisation

 (eau chaude + produit)